

TRIBUNE DE GENÈVE

EMPLOI

JOBUP.CH
N°1 de l'emploi en Suisse romande

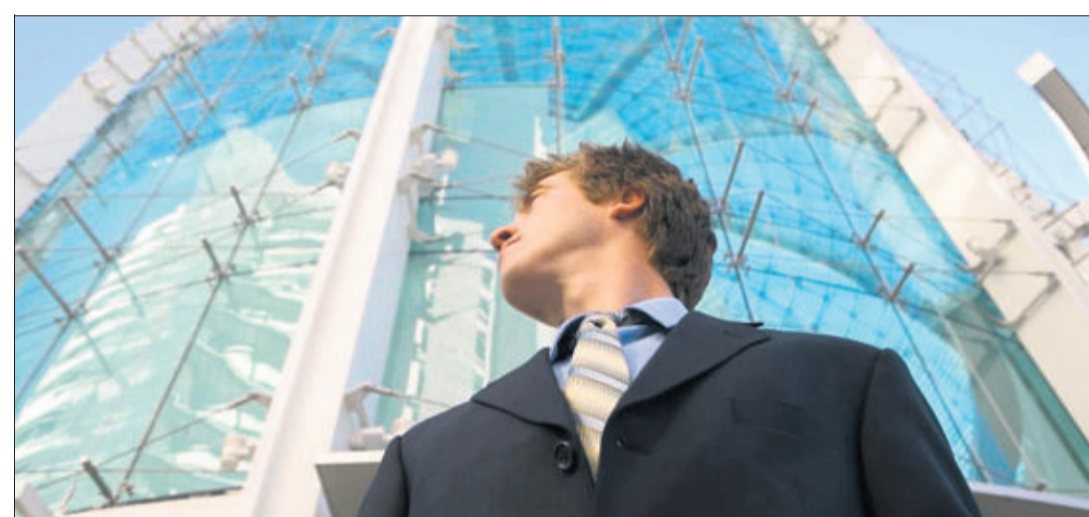
plus de **4'000** annonces sur www.jobup.ch

■ Cadres.....2	■ Bâtiment - Construction.....4	■ Commerce - Administration.....9-10
■ Banque - Assurance.....2	■ Vente - Représentation.....5-6	■ Arts et métiers.....10
■ Finance - Comptabilité.....2-3	■ Restauration - Hôtellerie.....6	■ Emplois divers.....10-11
■ Industrie - Ingénierie.....3	■ Enseignement.....6	■ Petites annonces.....11
■ Juridique.....3-4	■ Médical, paramédical et social.....7	■ Formation.....12

188 OFFRES

L'Etat accorde 40 millions de plus à la Fondation d'aide aux entreprises

SOUTIEN
La Fondation d'aide aux entreprises renforce son partenariat pour promouvoir l'économie locale. Cette année, elle aura sauvé ou créé 1000 jobs et soutenu 60 sociétés genevoises.



La FAE. La Fondation a doublé le montant du plafond d'aide par entreprise, qui passe de 2 à 4 millions. (DR)

OCE-SPEG

La crise contraint des entreprises genevoises en difficulté à licencier ou à cesser leurs activités. Avant d'en arriver là, celles-ci peuvent affronter l'adversité en créant un partenariat avec la Fondation d'aide aux entreprises (FAE). D'autant que cette institution cantonale vient de recevoir un capital supplémentaire de 40 millions de francs de l'Etat de Genève, afin d'accompagner les entreprises durant cette crise. Son capital, qui atteint 135 millions, va lui permettre de renforcer sa collaboration avec elles.

De l'artisanat à la haute technologie

Mais qu'est-ce que la FAE? Serge Nouara, nouveau directeur de la fondation, répond: «Créée fin 2005, cette institution de proximité se veut le partenaire de tous les types d'entreprises. Elle mène une activité subsidiaire aux sources de financement usuelles que sont les banques. Nous visons ainsi à soutenir et à promouvoir l'emploi à Genève.»

La FAE favorise la création et le développement d'entreprises sus-

ceptibles de présenter un intérêt pour l'emploi et le savoir-faire propres à l'économie du canton. Tous les secteurs d'activité sont les bienvenus: artisanat, commerce, industrie, haute technologie.

Soutien financier et conseils

Grâce à cet important apport de capital, la FAE propose une nouvelle prestation aux sociétés qui n'arriveraient pas à encaisser le règlement de factures ouvertes, en attente ou en retard de paiement, et rencontreraient des problèmes de trésorerie provisoires. Il s'agit d'une avance de liquidités qui peut atteindre 250 000 francs par entreprise, sur une année et renouvelable. Mais il y a mieux: la FAE a doublé le montant plafond disponible par entreprise, qui passe de 2 à 4 millions. Elle peut

utiliser pour cautionner des crédits, ce qui facilite l'accès au crédit bancaire. De même, pour participer au capital, mais à raison de maximum 45% des nouveaux fonds investis. Cela s'adresse aux entreprises saines comme à celles en difficulté. Enfin, la FAE propose le financement de mandats d'audit, d'expertise, de coaching et d'accompagnement.

Serge Nouara recommande aux entrepreneurs de ne pas attendre qu'il soit trop tard avant de contacter son institution. D'autant que «la FAE a des solutions variées et adaptées à chaque situation.»

La Confédération aussi

La Confédération a déjà accordé sa confiance à la FAE. Elle l'a choisie comme l'antenne cantonale genevoise de la Coopérative romande de cautionnement-PME (CRC-PME). Son but: promouvoir le développement économique et la création d'emplois en Suisse romande. Comment? En

permettant aux indépendants, comme aux PME artisanales, industrielles ou commerciales, d'obtenir un cautionnement solidaire pour un crédit bancaire. Crédit à hauteur de 500 000 francs au maximum. A Genève, la FAE apparaît ainsi comme un pilier central pour le financement de toutes les entreprises.

Un bilan convaincant

Serge Nouara ne cache pas sa satisfaction en présentant le bilan positif et croissant de la FAE. En 2008, les 48 dossiers acceptés ont contribué à sauver 318 emplois. Ces dix derniers mois, 51 partenariats ont permis de conserver ou d'en créer 750. Pour l'année 2009, le bilan devrait totaliser rien moins qu'une soixante d'entreprises et plus de 1000 postes.

FAE
14, avenue Industrielle
1227 Carouge, tél: 022 827 42 84
site: www.fae-ge.ch

Formation
Au service de la beauté du corps
LIRE EN PAGE 12

Il faut positiver!

Facile à dire quand la crise détruit l'emploi et aggrave le stress. Licencieras, licencieras pas?

La crise et la peur du lendemain augmentent le stress, qui atteint un nombre croissant de personnes dans leur santé. Jusqu'à parfois pousser au suicide. Le stress tue, c'est connu. Il fausse notre jugement et attaque notre système immunitaire. A cela s'ajoute la colère contre soi, contre les autres. Le doute en nos capacités s'installe jusqu'à croire que «tout cela est de notre faute». Culpabilisation, rancœur et colère sapent nos défenses naturelles et minent notre santé. L'adrénaline paralyse insidieusement notre organisme, nous empêche de relever la tête et nous enferme dans le fatalisme.

En cette période où nous pensons à nos absents, il est bon de se rappeler que quoi qu'il arrive, nous sommes vivants. Que nous pouvons agir sur notre destin même dans les situations apparemment inextricables.

La crise et des désordres annoncés sont l'occasion de renouer avec la solidarité. C'est le

La chronique



Patrick Debray
debray@dmd.ch

moment de sortir de l'isolement, d'aller à la rencontre de l'autre. De s'approcher de son voisin, de prendre conseil auprès ses amis, de parler à ses collègues.

Prendre soin de soi, être solidaires des autres diminue le stress. L'équilibre hormonal se rétablit et nous permet de retrouver la force d'entreprendre et de lutter contre l'adversité. En un mot, la motivation pour aller de l'avant.

Hier, avant d'écrire cette chronique, j'ai vu qu'en Corée on organise des séminaires pour «bien vivre sa mort». La démarche, terriblement réaliste, consiste à se débarrasser d'abord de ses regrets, de pardonner aux autres comme à soi. La méthode est certes radicale, mais elle montre combien il est précieux d'être Vivant!

Tout savoir sur les aspects pratiques de la création d'entreprise

Le 12 novembre, de 9 h à 11 h, la Cité des métiers et de la formation de Genève organise un atelier intitulé «Les aspects pratiques de la création d'entreprise». Celui-ci se déroule en deux temps.
► de 9 h à 10 h, Delphine Perrella Gabus, déléguée au Service de la promotion économique de Genève, se concentrera sur les aspects juridiques et fiscaux de la création d'entreprise. Elle décrira le rôle de facilitateur que joue son service entre le porteur de projet et l'Etat. Elle offrira aussi un panorama complet de tous les

organismes d'aide locaux, dont les incubateurs.
► de 10 h à 11 h, Serge Nouara, directeur de la FAE, développera les possibilités d'accompagnement et de financement proposés par son institution. Concrètement, il expliquera comment instruire un dossier et les pièces à apporter.

Cité des métiers et de la formation
6 rue Prévost-Martin,
1205 Genève, 1^{er} étage
Accès sur inscription auprès de M^{me} talia.goncalves-defreitas@etat.ge.ch

PUBLICITÉ

TRIBUNE DE GENÈVE www.tdg.ch **abonnement**

Abonnez-vous!

Offre spéciale **ÉDITION DU MERCREDI**

12 mois + 3 mois offerts pour Fr. 109.-

Recevez votre quotidien **chaque mercredi** et son **supplément Tribune de Genève Emploi**, le plus grand rendez-vous hebdomadaire de l'emploi en Suisse romande!

S'abonner, c'est facile!

☎ **0842 850 150**
Lu-ve 7h30-12h/13h30-17h

✉ Envoyez **ACHAT TDG ABOMERCREDI** au **363** et suivez les indications (Fr. 0.20/sms)

🌐 **www.tdg.ch**
Retrouvez toutes nos offres d'abonnement!

Offre réservée aux non-abonnés résidant en Suisse, non valable pour les abonnements échus au cours des 6 derniers mois à la même adresse et non cumulable. TVA 2.4% incluse.